



Signature à la place du client (contexte pandémie)

Par Ycompris

Bonjour,

Je souhaite savoir si un gérant de point relais a le droit de signer le bon de livraison à la place du client, présent face à lui, sans son consentement, en invoquant les risques sanitaires liés au contexte de pandémie actuelle (COVID-19).

Je vous remercie par avance